PROJET PEDAGOGIQUE

<u>Les mystères du</u> « grimoire enchanté »

Séjour du 20 au 31 octobre 2025



SOMMAIRE

- 1- L'organisateur
- a) Historique de l'accueil
- b) Caractéristiques principales du séjour
- 2- Présentation du centre d'accueil
- a) Caractéristique du séjour
- b) Public accueilli
- c) Implantation du centre
- 3- Objectifs pédagogiques
- 4- Organisation générale du séjour
- a) Préparation du centre
- b) Organisation pratique du séjour
- c) Les enfants dans le centre
- 5- Les moyens
- a) Humains
- b) Financiers
- c) Structurels
- d) Sécurité
- 6- Moyens pour évaluer
- a) Objectifs pédagogiques
- b) Fonction du directeur
- c) L'équipe
- 7- Annexes

Equipe d'animation Plannings d'activités

1- L'ORGANISATEUR:

- a) Le bureau de l'accueil de loisirs de Crécy la Chapelle se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire « l'Eau Vive ».
- b) Le projet éducatif de la ville est basé sur l'autonomie, la responsabilité et la communication.
 - c) L'ALSH est une structure séparée en 2 locaux :
 - -les 6-10 ans à « l'Eau Vive » (1 rue nationale)
 - -les 3-6 ans à l'accueil de loisirs maternel (10 rue de la chapelle)

Nous souhaitons que l'accueil de loisirs sans hébergement soit un lieu convivial où les enfants ont plaisir à se retrouver. De plus l'équipe adhère au projet éducatif quant à ses objectifs sur l'autonomie, la responsabilité et la communication.

2- PRESENTATION DU CENTRE:

- a) Le séjour aura lieu du 20 au 31 octobre inclus. La durée est donc de 10 jours. L'accueil se fera dans les locaux de l'accueil périscolaire maternel. Les enfants seront répartis par tranches d'âges.
- b) L'accueil se composera d'environ 68 enfants âgés de 3 à 10 ans qui viennent de toutes classes sociales sachant que la facturation se fait par rapport aux revenus d'imposition des parents.
 - c) L'accueil de loisirs est composé de deux bâtiments :
 - Secteur maternel : 3 salles d'activités dont une dispose d'une cuisine et une autre d'un dortoir.
 - Secteur élémentaire : 3 salles d'activités, un gymnase et une salle de musique/bibliothèque que l'on utilise pour des activités également.

L'accueil de loisirs de Crécy la Chapelle est une structure qui met en place des activités diverses et variées en associant activités manuelles et jeux collectifs.

3- **OBJECTIFS**:

Intentions pédagogiques :

Un accueil de loisirs est avant tout un lieu d'apprentissage. L'enfant découvre des choses nouvelles et apprend à vivre en collectivité. C'est aussi un lieu de vacances. En effet l'enfant doit pouvoir vivre à son rythme avec ses propres besoins. Les activités doivent stimuler les sensibilités et l'imaginaire des enfants et leur permettre de les exprimer.

a) Objectif principal du séjour : L'imaginaire

Le but de ce séjour sera de favoriser l'imaginaire, la créativité et la coopération des enfants à travers un univers féérique et magique, afin de développer leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur curiosité, tout en découvrant les richesses de l'automne et en célébrant cette saison.

Le thème du séjour sera : Les mystères du grimoire enchanté

En arrivant le lundi 20 octobre, les enfants découvriront une lettre déposée par un oiseau mystérieux. Le « Grimoire des saisons » s'est refermé et a fait disparaître la magie de l'automne. Ils devront devenir apprentis enchanteurs pour aider la Forêt Enchantée.

b) objectifs pédagogiques:

Nous souhaitons responsabiliser l'enfant dans ses relations humaines en le sensibilisant à la prise en compte de l'environnement et du monde qui l'entoure.

Le respect des autres commence par le respect des règles de vie. Elles seront établies entre les enfants et les animateurs, sachant qu'il est important pour l'enfant d'avoir des règles non négociables telles que :

- le respect du langage
- le respect du personnel et du matériel
- les règles de sécurité
- * Favoriser la participation des enfants dans leurs projets et activités. Les animateurs mettront l'accent sur la sensibilisation de l'activité, donner envie de participer, de faire. Donner une dynamique dans l'activité, la valoriser.

Les animateurs permettront des choix en proposant des ateliers ouverts avec du matériel à disposition, autonomie dans la gestion.

Un espace pour l'exposition et l'information sera mis en place dans la vitrine du centre maternel.

Nous souhaitons donner aux enfants l'occasion d'inventer, de rêver, de créer tout en les sensibilisant aux éléments naturels qui nous entourent (grimoire, baguette, citrouille...)

* Faciliter l'implication des familles en mettant régulièrement à jour des photos et articles relatant les journées au centre, informations, ...

Chaque animateur devra, dans la mesure du possible être à l'écoute des parents afin de mieux répondre aux besoins de l'enfant.

4- ORGANISATION GENERALE DU SEJOUR :

Le séjour sera préparé de la manière suivante :

Semaine du 20 au 24 octobre :

- 4 animateurs BAFA
- 2 animateurs stagiaires BAFA
- lanimatrice non diplômée
- 1 directrice BAFD

Semaine du 27 au 31 octobre :

- 4 animatrices BAFA
- 2 animateurs stagiaires BAFA
- 1 animatrice non diplômée
- 1 directrice stagiaire BAFD

2 réunions de préparation sont fixées le jeudi après-midi afin d'organiser le bon déroulement du séjour.

L'équipe d'animation établira un planning d'activités qui pourra être modifié selon les imprévus indépendant de sa volonté (météo, ...).

Les enfants arriveront de manière échelonnée de 7h15 à 9h00. Ils auront la possibilité de se diriger en toute autonomie sous la surveillance d'un animateur dans les différents ateliers proposés (jeux de société, coloriages, ...). L'enfant pourra évoluer à son rythme.

La structure nous permettant de séparer les petits des grands, les enfants seront répartis par tranches d'âges car ils ne répondent pas aux mêmes attentes. Il y aura 4 groupes de grands et 3 groupes de petits. Le déroulement de la journée ne se passera pas de la même manière pour les enfants d'âge maternel et les enfants d'âge élémentaire.

Détail de 2 journées « type » :

a) Les 3-5 ans:

- 7h15-9h00 : accueil du matin avec arrivée échelonnée des enfants. Présence de 2 animateurs. Les enfants se dirigent dans la salle où sont mis en place des jeux libres (dessins, bibliothèque, jeux de société, ...)
- 9h00-9h30 : une fois tous les enfants présents, rangement des salles, les animateurs font l'appel puis présentent la journée.
 - 9h35-10h00 : petit temps libre dans la cour.
- -10h00-11h00 : les activités sont variées et adaptées à la tranche d'âge. Les animateurs devront respecter la courbe de vie de l'enfant.
- 11h00-11h45 : Temps libre où les enfants pourront jouer dehors. L'animateur sera présent, disponible et vigilant. Il sera à l'écoute.
- 11h45-13h20: Départ pour la restauration à l'école maternelle. Les enfants seront réunis sous le préau où l'animateur proposera un petit chant ou un petit jeu calme pendant que l'autre animateur emmènera les enfants par petits groupes aux sanitaires. Le tout sera suivi du repas qui sera un moment convivial où l'animateur se placera avec les enfants.
- 13h30-16h15 : retour à l'accueil de loisirs maternel. Les plus grands seront en temps calme (repos sur tapis avec lecture d'un conte suivi de coloriages, petits jeux) pendant que les plus petits iront faire la sieste avec lecture d'une histoire ou musique douce. Je précise que la sieste est facultative en fonction de la demande des enfants et des parents et qu'en aucun cas elle doit être une sanction.

Après le temps calme pour les plus grands, les animateurs proposeront des activités aux enfants (soit manuelles, soit sportives). Les petits se réveillent à leur rythme.

- 16h15 : Goûter. Durant cette période les animateurs feront un petit bilan de la journée avec les enfants.
- 16h45-19h00 : départ échelonné des enfants. Les animateurs proposeront des activités d'accueil (jeux de cartes, coloriages, ...).

b) <u>Les 6-12ans</u>:

- 7h15-9h00/9h30 : présence de 2 animateurs. Arrivée échelonnée des enfants. Les animateurs auront mis en place des activités libres (jeux de société, livres, ...).
 - 9h30-9h35 : les animateurs feront l'appel des enfants et présenteront la journée.
 - 9h35-10h00 : Départ pour l'accueil de loisirs élémentaire puis petit temps libre dans la cour.
 - 10h00-11h00 : les activités seront diverses et variées et adaptées à la tranche d'âge de l'enfant.
 - 11h00-11h15 : rangement des ateliers.
- 11h15-11h50 : temps libre dans la cour où les enfants pourront se retrouver. L'animateur sera là aussi disponible, vigilant et présent pour l'enfant.
- 12h00-13h20 : le repas à l'école maternelle « les promenades » sera convivial avec la présence d'un animateur à chaque table.
- 13h20-14h20 : temps calme. Les animateurs proposeront des ateliers tels que des petits jeux de société, jeux de cartes, perles, coloriage...
 - 14h20-16h15 : les activités proposées seront différentes de celles du matin.
- 16h15-17h00 : goûter dans la restauration de l'école « eau vive » préparé et servi par 2 ou 3 enfants avec l'aide de l'animateur.
- 16h45-19h00 : retour à l'accueil de loisirs maternel et départ échelonné des enfants. Mise en place d'ateliers libres (jeux de cartes, dessins, bracelets, perles...).

c) Animations:

Durant les 2 semaines, les enfants plongeront dans un univers magique et féérique à travers le thème « Le grimoire de la forêt enchantée ».

Le séjour sera rythmé par de nombreuses animations immersives qui stimuleront l'imaginaire, la créativité et la coopération de chacun.

En ce qui concerne l'hygiène, l'animateur doit veiller à ce que l'enfant se lave les mains avant de se mettre à table et après chaque activité. La façon d'amener l'hygiène de manière ludique dépendra de l'animateur.

Les enfants doivent s'approprier les locaux tout au long du séjour. Ils doivent pouvoir se déplacer, utiliser le matériel et se rendre aux activités tout en veillant au rangement en toute sécurité dans un climat de confiance.

Nous pensons qu'il est important de laisser à l'enfant des temps de repos. Des moments à lui où il peut se retrouver. Tout simplement pour « souffler ».

En ce qui concerne les régimes particuliers, ils seront acceptés dans la mesure où les parents justifient d'un certificat.

Pour les PAI (Projet d'Accueil Individualisé), dans le cadre d'une allergie, les parents devront nous délivrer un certificat médical avec une liste des aliments que l'enfant ne doit pas consommer, ou dans l'éventualité nous fournir un « panier repas ».

5- LES MOYENS:

a) Humains:

L'équipe sera constituée du directeur (BAFD), de 2 animateurs (stagiaire BAFA), de 4 animateurs BAFA, 1 animateur non diplômé.

Une charte sera proposée à l'équipe quant à l'attitude à adopter devant les enfants. Là encore il y aura des règles non négociables (ex : fumer devant les enfants, consommation de drogues illicites et d'alcool formellement interdit).

L'animateur ne devra pas être agressif en termes de sanction. Il devra chercher à savoir pourquoi l'enfant à agit de la sorte. Il devra privilégier le dialogue pour que l'enfant comprenne son erreur. En cas de récidive, l'animateur sera alors en mesure de le sanctionner. Il sera évidemment interdit d'infliger des punitions physiques ou humiliantes.

Nous mettrons en place des réunions de bilan chaque fin de semaine afin de vérifier que tout se passe bien et, si besoin, de restructurer les choses pour que le séjour se déroule au mieux pour l'enfant.

b) Financier:

Le budget est établi par le comité organisateur. Il est fait en fonction des dépenses prévisionnelles de l'année mais aussi en fonction de la demande de l'équipe d'animation.

c) **Structurels**:

Un bureau de direction est situé dans l'enceinte de chaque structure. Les animateurs pourront demander de l'aide en cas de besoin et demander l'intervention du directeur lors d'un grand jeu ou pour mener un atelier. Nous avons aussi, à disposition le gymnase de l'école « l'Eau Vive ».

d) Sécurité:

Nous serons intransigeants quant à la sécurité de l'enfant. Par exemple pour faire traverser un groupe, 2 animateurs devront se placer de chaque côté de la route et porter un gilet de sécurité. L'animateur veillera tout au long de la journée et surtout à chaque sortie, que son groupe soit au complet (compter, recompter).

- Sécurité à l'intérieur :
 - L'enfant ne doit pas courir
 - Il a la possibilité de se déplacer seul (ex : toilettes)
 - Lors d'activités, le matériel doit être adapté à chacun
- Sécurité à l'extérieur :
 - Les enfants ne sortent jamais seuls
 - Il y a toujours au moins 2 animateurs qui les accompagnent

• Sécurité affective et morale :

Chaque animateur devra garantir la sécurité affective de l'enfant. En effet, cela passera d'abord par un respect mutuel (enfant/enfant, enfant/adulte). De plus, les animateurs devront adapter les activités à l'âge du public. J'assurerai l'assistance sanitaire afin que l'enfant soit dans le meilleur contexte possible.

6- MOYENS POUR EVALUER:

Afin d'évaluer si les objectifs pédagogiques sont atteints, nous ferons un bilan chaque fin de semaine où les animateurs feront un retour par rapport à tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils ont remarqué.

7- ANNEXES:

Tableau récapitulatif de l'équipe :

- Amandine : directrice BAFD, AFPS (1^{ère} semaine)

- Elsa: stagiaire BAFD directrice (2ème semaine)

- Sandra : animatrice stagiaire BAFD

- Lassana : animateur BAFA

- Marie: animatrice BAFA

- Emiliano: animatrice BAFA

- Margaux : animatrice stagiaire BAFA

- Julien : animateur stagiaire BAFA

- Léa : animatrice (non diplômée)

1ère semaine





2ème semaine



